

la tribune

L'implantation de casinos: le prix est trop élevé (p.2)
Un éditorial de Jacques Lafontaine

Forum

Finance Informations générales

Municipalités régionales de comté

• Memphrémagog

L'esprit de regroupement des 2 rives a été respecté

(Jean-Paul Guillotte)

SHERBROOKE — "L'esprit de regroupement des deux rives du lac Memphrémagog a été respecté et ça, c'est ce qui me réjouit le plus."

Le maire de Stukely-sud a eu cette réflexion, hier, à l'annonce de la décision par le cabinet des ministres québécois d'officialiser la création de la municipalité régionale de comté (MRC) de Memphrémagog.

Préfet du comté municipal de Shefford dans lequel la MRC de Memphrémagog (c'est le nom officiel) a puisé sa municipalité, M. Jean-Paul Guillotte, a indiqué que le découpage du territoire s'est fait sans obstacle majeur. "Il y a eu quelques ardemments du côté de municipalités comme Austin et Potton, mais dans l'ensemble, on est d'accord et satisfait des modalités", a exprimé M. Guillotte.

Le territoire de cette nouvelle entité régionale qui englobe la moitié des comtés municipaux de Stanstead et de Bromé, comprend 23 municipalités pour une population totale de 30.060 habitants. La plus importante est Magog, avec au-delà de 13.000 habitants. Suivent celles du canton de Magog (2.430), Potton (1.670), Omerville (1.360), Rock Island (1.170), Beebe Plain (1.130) et Ste-Catherine de Hatley (1.100). Pour les autres municipalités, la population est inférieure à 1.000 et celle qui compte le moins de résidents est St-Benoit du Lac, avec 60.

Le nouveau territoire est à 47 pour cent urbain et à 53 pour cent rural. Le principe de représentativité sera le même que partout ailleurs; c'est-à-dire un maire un vote, car la tranche de population pour chaque vote additionnel a été fixée à 24.000 citoyens.

NDLR — Le Conseil des ministres vient de donner officiellement son approbation à la création de municipalités régionales de comté (MRC) dans la région. Dans la première d'une série d'articles sur le sujet, le journaliste François Gougeon dresse un bilan de la situation dans les municipalités régionales de comté de Memphrémagog, Coaticook et Compton.

Fait à noter, la formation de cette municipalité régionale de comté ne bouleverse pas que trois anciens comtés municipaux, soit Stanstead, Shefford et Bromé, mais également et surtout les frontières mêmes de deux régions administratives: la barrière de la région 05, située à l'est du lac Memphrémagog, vient en définitive d'éclater. Des municipalités comme Stukely-sud, Eastman, Austin, Bolton et Potton font effectivement parties de la région administrative desservie par la sous-région de Granby. Tout porte à croire qu'un jour, les limites des régions administratives pourraient être transformées dans ce secteur. S'agit de s'interroger à ce moment-ci si la zone de Memphrémagog ira vers Sherbrooke ou vers une autre capitale.

Le préfet de l'ancien comté municipal de Shefford qui se trouve presque complètement rayé de la carte, M. Guillotte, a signalé que la première réunion de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog aura lieu dès la publication de sa formation dans la Gazette officielle du Québec, soit au cours du mois de janvier 1982.

Le maire de Stukely-Sud, M. Jean-Paul Guillotte, se réjouit que l'esprit de regroupement des deux rives du lac ait été respecté

dans la formation de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog.

• Coaticook

"Une population vivante"

(Gaston Jean-Marie)

SHERBROOKE — "Notre municipalité régionale de comté ne fait pas une grosse population, mais c'est une population bien vivante."

Pour M. Gaston Jean-Marie, maire de Dixville, qui a, comme d'autres collègues, joué un rôle de premier plan en vue de la formation de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, qui vient elle aussi d'être approuvée par le Conseil

car la municipalité de Clifton-est avait choisi d'aller avec le Haut-St-François. Et puis l'ancien conseil de comté municipal de Compton avait fait pression pour garder St-Malo", a dit M. Jean-Marie.

Actuellement, on parle aussi du

vue du développement de certains services en commun: incendies, enfouissement sanitaire, etc. "On est tout de même une MRC pas trop grosse et nos municipalités se touchent toutes... c'est un territoire ho-



Gaston Jean-Marie

mogène", a confié le maire de Dixville. Ici aussi, la représentativité se fera sous la forme d'un maire un vote. Mais Coaticook, qui est véritable-

ment au centre de la MRC et qui en sera le chef-lieu, a obtenu un droit de veto. La population de cette ville est de 6.300 habitants, contre environ 10.000 pour l'ensemble des autres municipalités. Et c'est le seul secteur urbain.

Le territoire, essentiellement agricole, compte 16 municipalités, dont la population varie entre quelques centaines de résidents et au plus 1.000, avec le canton de Compton. Ce territoire ne représente plus qu'une petite partie de l'ancien comté municipal de Stanstead, auquel on a retranché des municipalités comme Magog, Stanstead, Ayer's Cliff.

Expliquant que la dernière assemblée du conseil de comté municipal de Stanstead présidée par le préfet, M. Roland Rodrigue, maire de Stanstead Plain, tenue la semaine dernière, a permis à un nouveau groupe de prendre la relève, M. Jean-Marie a conclu en expliquant que les lettres patentes devraient arriver dans la deuxième semaine de janvier. Et dès lors, la nouvelle MRC de Coaticook pourra voguer vers l'avenir.

Textes: François Gougeon

des ministres, c'est un jour nouveau qui se lève.

Cette nouvelle entité régionale, qui s'appellera justement Coaticook et qui avait été placée sous la responsabilité du Comité de consultation de la zone de Bromé-Missisquoi, dont le chef-lieu est à Granby, renfermera quelque 16.000 habitants.

"La formation de la MRC s'est faite sans trop de problèmes... il y a eu le cas de la municipalité de St-Malo, qui voulait venir avec nous, mais c'était difficilement possible

cas des deux municipalités de Hatley, qui sont avec la municipalité régionale de comté de Memphrémagog et qui, depuis les élections municipales, aimeraient bien se retrouver avec Coaticook. "Il faut dire que quand les conseils municipaux des deux Hatley ont changé d'idée, après les élections, il était trop tard... les ententes avaient été faites", a rajouté le maire de Dixville.

D'après lui, la nouvelle formule de régionalisation permettra d'établir des discussions plus propices en

• Compton

WELLS COATES: "C'EST MOI QUI AI FERMÉ BOUTIQUE"

SHERBROOKE — "Je ne sais pas si j'ai l'honneur ou le déshonneur d'avoir été le dernier préfet du comté municipal de Compton, mais toujours est-il que c'est moi qui ai fermé la boutique!"

C'est avec le sourire aux lèvres que M. Wells Coates, maire de Westbury, a accueilli hier la décision du Conseil des ministres du Québec de procéder à la formation officielle de la municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-St-François. Le nouveau territoire sera effectivement désigné sous ce nom.

Mais si M. Coates avait le mot pour rire, ce n'est pas qu'il considère le sujet léger ou banal. Loin de là même, car on compte travailler ferme et avec harmonie dans l'avenir pour assurer le développement de ce nouveau territoire, qui fait suite au comté municipal de Compton.

Il faut aussi dire qu'à cet endroit, un peu à l'égal de Sherbrooke d'ailleurs, le climat a toujours été propice pour une bonne discussion. Les maires et représentants des 24 municipalités concernées ont oeuvré depuis le départ des pourparlers afin de maintenir le débat à un niveau plus élevé qu'à d'autres endroits, comme à Richmond et Frontenac, où plusieurs observateurs s'entendent pour dire que la politiquerie et l'esprit de clocher a plutôt été de mise.

route quelques accrochages, mais rien de bien grave. Il faut noter qu'à la fin des échanges, l'appellation



Wells Coates

même du nouveau territoire a soulévé une certaine passion. Avant le Haut-St-François, trois autres sug-

gestions avaient été présentées à la Commission de toponymie du Québec, soit Compton, Des Monts et Franciscan pour St-François et comté), mais cet organisme les a rejetées, favorisant plutôt le nom Haute Yamaska). Mais devant le tollé général, on en est revenu à la formulation favorisée par le milieu, soit Haut-St-François.

Vaste territoire

L'immense territoire de cette MRC, qui fait dire à M. Coates qu'il s'agit presque d'un pays dans un pays, ne renferme que 20.640 habitants (selon le recensement de 1978). Et ici comme dans plusieurs autres cas, c'est le principe un maire un vote qui a été retenu: soit un vote par tranche de 10.000 de population. Or, la municipalité la plus peuplée, et de loin à part cela, est East-Angus, avec 4.240 habitants.

Pour former cette corporation dont les lettres patentes devraient être émises sous peu, on a amputé du comté de Compton les trois muni-

cipalités de Compton village, canton et station, ainsi que celles de Martinville, St-Edwidge, St-Venant et Hereford, qui se retrouvent toutes maintenant dans la MRC de Coaticook.

Toutefois, le nouveau territoire gruge un peu dans l'ancien comté municipal de Sherbrooke, par l'acquisition d'Ascot Corner, et surtout dans celui de Wolfe, par l'arrivée de sept municipalités: Bishopton, Marbleton, Dudswell, Weedon centre, Weedon canton, Fontainebleau et St-Gérard.

La vocation première de la MRC est agricole et forestière et outre East-Angus, les deux plus importantes municipalités sont le canton d'Eaton (1.610 de population) et Cookshire (1.430), suivies de près par Weedon centre, avec 1.170 habitants.

M. Wells Coates, qui était préfet depuis 1968, a signalé qu'ici aussi, tout sera prêt pour débiter avec cette nouvelle méthode de fonctionnement à compter du 1er janvier 1982. La première décision à prendre consistera à désigner un préfet pour la MRC... et M. Coates se dit de nouveau disponible pour cette tâche.

Commission sur les pratiques restrictives du commerce Restrictive Trade Practices Commission

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES

Enquête sur l'industrie du pétrole

La Commission tiendra des audiences publiques à Montréal commençant lundi le 18 janvier 1982 à 9h30 à l'hôtel Holiday Inn Place Dupuis, 1415 rue St-Hubert.

Cette phase initiale des audiences publiques dans les diverses régions du Canada fournira l'occasion à toute personne intéressée de comparaître pour témoigner sur les conditions ou pratiques actuelles qui peuvent avoir rapport à l'état de la concurrence dans divers secteurs de l'industrie pétrolière au Canada.

Des copies des Règles de pratique et de procédure régissant l'enquête sont disponibles à la Commission.

Au moins deux semaines avant la comparution d'un témoin, ce dernier, ou une personne agissant à son compte, devra faire parvenir à la Commission par écrit un sommaire de l'objet du témoignage et des questions de base qui y seront traitées. Ce sommaire sera mis à la disposition du public, pour fin d'inspection, avant l'audience afin de permettre à toute personne intéressée de considérer si elle voudra poser des questions au témoin.

Toute demande de renseignement et toute communication avec la Commission doit être adressée au Secrétaire de l'Enquête.

J.A. Judd
Secrétaire
Enquête sur l'industrie pétrolière
Commission sur les pratiques restrictives du commerce
B.P. 336, Succursale "A"
Ottawa, Ontario K1N 8V3
Téléphone (613) 995-1704

Canada

Demain: Frontenac et Richmond

La page éditoriale

L'implantation de casinos: le prix est trop élevé

Le ministre du Revenu et député de Sherbrooke, Raynald Fréchette, grand champion de l'implantation de casinos au Québec, trouve bien des appuis dans le milieu des agents touristiques de la région qui refusent de voir plus loin que le bout de leur nez de promoteurs touristiques.

Le projet de casino a d'ailleurs été au coeur d'échanges entre les dirigeants de l'Association touristique de l'Estrie et les intervenants de la zone Magog-Orford, la semaine dernière. Ces intervenants, peu ébranlés par les statistiques concernant la montée effarante du taux de criminalité dans les régions comptant un casino, ont réclamé l'établissement d'une telle infrastructure touristique dans le secteur Magog-Orford. Il faut dire que le directeur général de l'Association touristique de l'Estrie, M. Réjean Beaudoin, leur a servi des arguments attrayants, rassurants, à l'encontre de ces données inquiétantes concernant la criminalité, et que les participants à la rencontre étaient probablement plus que parés à se montrer réceptifs à ce langage qu'ils voulaient entendre.

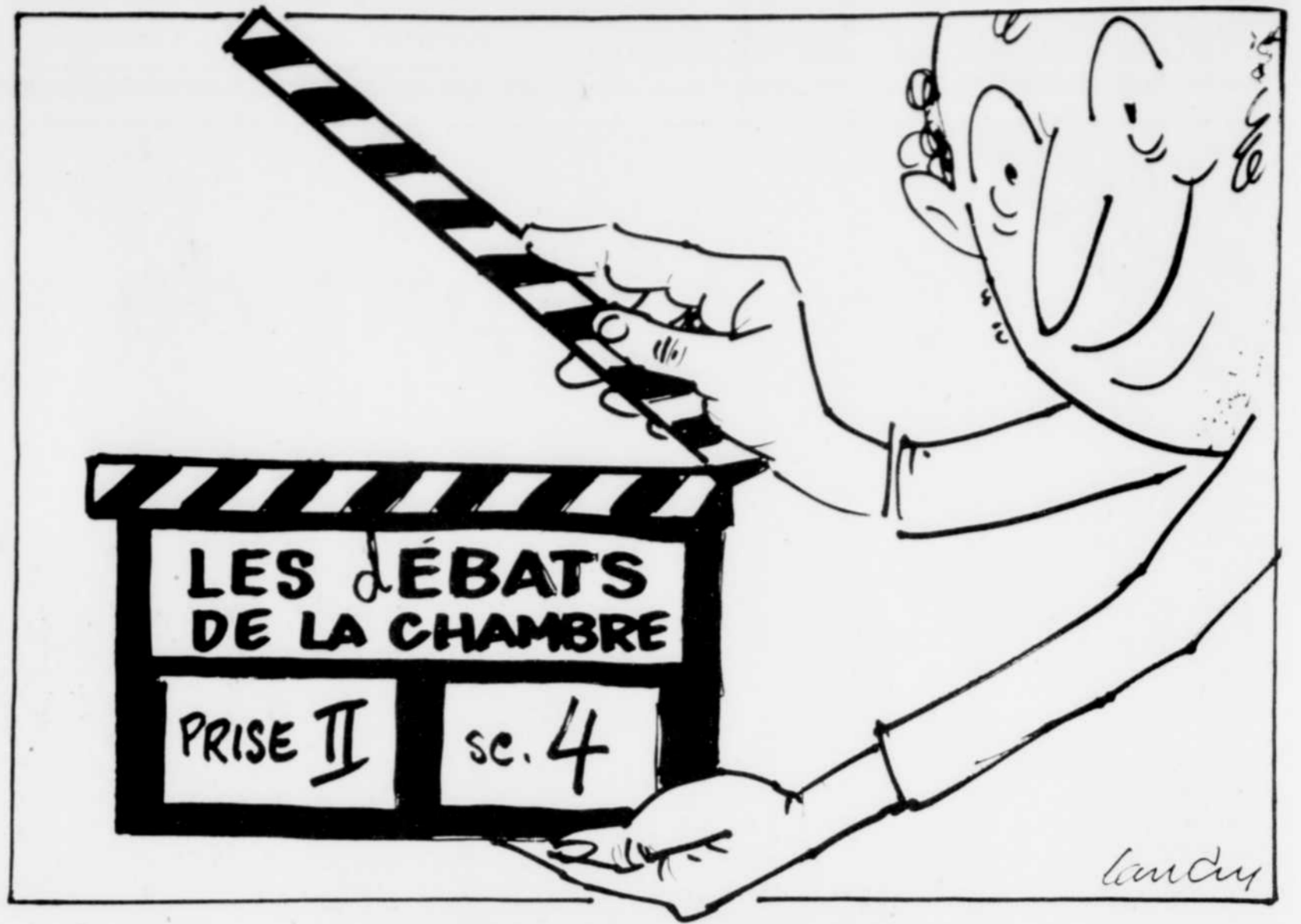
M. Beaudoin tire argument de ce que le projet visé concerne l'implantation d'un casino de type européen. Ce qui, peut-être, dans son esprit garantit la respectabilité d'un tel établissement. La belle affaire. Si certains casinos européens semblent avoir échappé à la pègre et à une certaine inconvenance, c'est qu'ils auraient poussé dans un environnement privilégié, dans des endroits de villégiature qui n'ont pas pour l'instant leur correspondance

dans la zone Magog-Orford.

M. Beaudoin allégué ensuite, reprenant les propos du ministre Fréchette, que le gouvernement serait l'administrateur des casinos québécois et qu'il imposerait un droit d'entrée de \$50. Mais le quidam qui le voudra, qu'il ait ou non les moyens, trouvera bien la façon de dégouter \$50 pour se payer un laissez-passer. Et puis qu'est-ce qui empêchera l'arrivée en masse de cette faune des petits et des grands vendeurs de drogue ou de chair, de ces usuriers, détresseurs, filous, escrocs en tous genres que l'odeur du profit facile attire immanquablement autour des casinos? A Atlantic City, le recours aux policiers a augmenté de 2000 pour cent depuis l'implantation du premier casino il y a cinq ans; la police de cette ville du New Jersey rapporte que 95 p. cent des malfaiteurs qu'elle a arrêtés depuis 1978 n'étaient pas des résidents du secteur.

Toutes sortes de statistiques les plus impressionnantes les unes que les autres démontrent avec clarté que l'arrivée d'un casino entraîne irrésistiblement une montée effarante de la criminalité que ne saurait jamais compenser l'épanouissement, si important soit-il, de l'industrie touristique. Il est d'ailleurs loin d'être sûr que la population soit, elle, à ce point obnubilée par le désir de stimuler l'industrie du tourisme que pour des casinos elle veuille payer le trop lourd prix d'une hausse de la criminalité. Le gouvernement serait d'ailleurs bien avisé de solliciter son avis.

Jacques Lafontaine



OPINION DES LECTEURS

Mousse d'urée: qu'Ottawa admette ses responsabilités

M. André Ouellet
Ministre de la
Consommation
et des Corporations

Vous avez souvent laissé entendre dans vos déclarations publiques que le problème des victimes de la MIUF n'était pas aussi grave qu'on voulait bien le laisser croire dans certains milieux. Le Centre de dépannage mis sur pied par le gouvernement du Québec a reçu plus de 4 000 appels les deux premiers jours de son opération. Dans une enquête récente dans les basses Laurentides, l'ACEF de Sainte-Thérèse a prouvé que sur 136 familles qui ont répondu à un questionnaire sur les effets de la mousse d'urée-formol, 70% avaient des problèmes de santé. Deux mille personnes ont appelé la semaine passée à Radio-Québec et à Télé-Métropole pour dire que 80% d'entre elles tiennent votre gouvernement responsable en tout premier lieu de ce désastre national.

Tout ce que vous avez eu à répondre de concret sur les ondes de Télé-Métropole en ce vendredi le 27 novembre à "La parole est à vous" pour venir en aide aux victimes de la MIUF, c'est que votre gouvernement a été le premier au monde à interdire l'utilisation de cette mousse, il y a bientôt un an. Encore que cette affirmation soit une demi-vérité parce que déjà aux États-Unis on l'interdit dans certains États au moment où vous la mettiez sur le marché au Canada, vous oubliez que le problème des victimes n'est pas que vous l'avez interdite en décembre 1980, mais que vous l'avez permise un jour, vous à Ottawa.

Vous avez affirmé sur les ondes ce soir-là que de la documentation de votre ministère informait alors le public que cette mousse était plus ou moins un bon isolant. Laissez-moi vous dire, monsieur le Ministre,

avec beaucoup de victimes de l'urée-formol, que j'ai appelé à Enersage au moment où j'ai eu à décider de l'utilisation de cet isolant et que jamais on m'a donné pareille information. J'ai reçu la dite documentation après l'interdiction de l'utilisation de cette mousse par votre ministère et suite encore à un appel de ma part. Au moment où j'ai décidé, en mars 1979, de faire poser cette mousse dans mes murs, tout ce que j'ai reçu de votre gouvernement, c'est une lettre de félicitations pour avoir pris part à la campagne d'économie de l'énergie du gouvernement du Canada. Cette lettre, datée du 12 septembre 1979, vient, monsieur le Ministre, du gouvernement du Canada. Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes, Ministère des Richesses Naturelles. Or ces messieurs de votre gouvernement connaissent à cette date le numéro du pro-

duit et du fournisseur de mon isolant et quand j'ai reçu cette lettre pas un traitre mot, cette fois-là non plus, sur ce que vous dites aujourd'hui que je devais savoir.

Non seulement, monsieur le Ministre, vous mentez quand vous dites aujourd'hui que le Fédéral nous informait sur la piètre qualité de la mousse d'urée-formol comme isolant, mais vous avez laissé entendre à cette même émission de Télé-Métropole que votre gouvernement ne savait rien au début de cette macabre histoire sur les dangers pour la santé de la MIUF. Encore là, permettez-moi de dénoncer cette déclaration avec les documents que Me Claude Masse a en sa possession et qu'il a étalés plusieurs fois devant le public, à la manifestation des victimes le 14 novembre ou sur les ondes de Radio-Québec le 24 novembre 1981, à l'émission "Droit de parole". Monsieur le Ministre, des hauts fonctionnaires de votre gouvernement et des médecins consultés avant que vous permettiez l'usage de cette mousse ont écrit à votre ministère sur les dangers pour la santé de cet isolant et les faits nous révèlent aujourd'hui qu'à ce moment-là vous n'en avez

pas tenu compte. Pourquoi avec-vous alors permis l'utilisation d'un produit pour le moins douteux déjà à cette époque?

Je comprends qu'à Télé-Métropole le 27 novembre au soir vous ayez essayé, sur le dos des victimes, de faire de la petite politique avec le ministre Tardif au lieu d'admettre vos propres responsabilités, comme gouvernement canadien, dans ce dossier. Mais les téléspectateurs, les appels sont là pour le confirmer, n'ont pas été dupes de votre triste spectacle.

Un payeur de taxes
victime de MIUF
Laurent Valiquette

P.S. Vous pouvez peut-être, monsieur le Ministre, avoir confiance en l'objectivité de Me Jacques Lamoureux, président de votre commission chargée d'enquêter sur les dangers de la mousse d'urée. Comment peut-il dénoncer verbalement dans un rapport futur ce que vous-même vous avez permis d'utiliser, voire de ne reconnaître des responsabilités graves dans ce dossier, lui qui est votre ami et votre organisateur électoral? (Cf. Le Devoir, 28 novembre, 1981, p. 3 ou La Presse, 30 novembre, 1981, p. A11.)

BILLET

D'abdication en abdication

D'abdication en abdication... on aboutit à une sorte d'énorme péché collectif, d'autant plus inconscient que, selon les canons à la mode, tout le monde, il est beau, tout le monde, il est gentil... toi tu penses ça, moi je pense le contraire, c'est vrai pour les deux parce qu'on est sincère, tolérant, compréhensif, humain... alouette, gentille alouette...

Il y a tellement de bonnes raisons qu'on peut se donner pour ne pas parler, omettre d'intervenir, laisser faire...etc. etc... Et voici quelques applications pratiques. La confessionnalité des écoles, par exemple. Alors que la mission de l'Église, c'est d'annoncer Jésus-Christ, et que, pour ce faire, il vaudrait mieux garder la structure confessionnelle, qui facilite la tâche d'évangélisation, on s'en va à grands pas vers un système neutre, parce qu'on se laisse gagner par des arguments qui sont des sophismes attrayants, véhiculés par tous nos petits docteurs en Israël. Ou bien on se dit: à quoi bon résister... c'est le sens de l'Histoire. Ou bien on se convainc qu'on pourrait mieux christianiser le milieu en reportant à zéro etc.

En somme, avec moult bonnes raisons à l'appui, on devient tous complices, à des degrés divers, d'une abdication devant les chantres généreux et altruistes du respect des autres... qui ne veulent pas cependant respecter les convictions de la majorité. Péché collectif. Prudence excessive, qui engendre la confusion dans la pensée et une forme d'autodestruction en

douceur. La perte de l'âme est indolore...

Un autre exemple: l'affaiblissement du sens moral dans nos sociétés de tradition chrétienne: Mieux vaut se taire, disent beaucoup... la morale étant remise en question, laissons faire le temps: la société finira par trouver ses propres freins aux débordements. Ou bien on se dit: le christianisme n'est pas d'abord une morale... Et au nom de la prudence, bien peu de chrétiens, même les plus convaincus, osent rappeler en langage clair et précis quelques vérités élémentaires en morale chrétienne. C'est tellement compliqué de nuancer... ça peut faire plus de mal que de bien... on n'est plus sûr soi-même de ce qui est mal aujourd'hui. Oui, on a tellement de bonnes raisons de se taire... On peut se retrouver, à la limite, dans une société pourrie: c'est la faute de personne, mais c'est aussi la faute de chacun, du premier au dernier.

C'est donc ainsi que, l'abdication en abdication, on peut en arriver à se résigner à n'importe laquelle lâcheté... au nom de principes pseudo-chrétiens mal compris ou déformés. On se donne alors bonne conscience, car on se dit dans le fond: "tout le monde, il est beau, tout le monde, il est gentil". On n'est plus tout à fait sûr que le péché existe... alors qu'on est partie prenante d'un immense péché collectif... qui a toujours existé, et dont il ne faut pas moins que la mort du Christ sur la croix pour l'expier... En être conscient, c'est déjà un premier pas vers le salut.

Fernand Laberge, prêtre

Les coupures au CLSC SOC: on s'attaque aux plus démunis

M. Pierre-Marc Johnson
Ministre des
Affaires sociales

Le journal "La Voix Ferrière", l'un des comités de l'Accents, désire faire connaître sa position contre les coupures budgétaires du Ministère des Affaires sociales et l'appui manifesté depuis le début de la lutte du C.L.S.C. "SOC" contre les coupures de postes et de services à la population. Ces coupures comme nous le savons vont affecter notre centre communautaire et ses principaux collaborateurs, entre autres l'Accents formé de ses comités.

Il faut se rappeler que le C.L.S.C. "SOC" a été créé en grande partie par l'aide et le support de bénévoles oeuvrant à l'Accents. Il y a déjà 10 ans que l'Accents existe et nous, citoyens, avons toujours réclamé des lieux et des instances qui rendent possibles le dialogue, la concertation, la participation de la population

et C.L.S.C. "SOC" (ses employés et ses services) correspond à ce type de structure que nous avons durement réalisée. Vous nous avez laissé croire, jusqu'à aujourd'hui, à l'investissement des pouvoirs publics en matière sociale, et pour des raisons de choix politique du gouvernement provincial on coupe les services publics pour se sortir d'une situation financière difficile. Au lieu de s'attaquer aux vraies causes de l'information, on s'attaque aux plus démunis.

En voulant briser nos structures de fonctionnement en demandant des compressions budgétaires, le ministre Johnson ne réalise pas à quel point il attaque les services: coupure de la photocopieuse, coupure d'aide aux groupes en animation (4 travailleurs communautaires, entre autres celui de la permanence de l'Accents), services de dépannage, etc.

Monsieur Johnson ne partage pas les revendications du Conseil d'Administration du C.L.S.C. "SOC" qui ne veut pas jouer le rôle d'agent répressif sur la population. Les usagers se disent solidaires dans la lutte contre les coupures et demandent au ministre de cesser ses moyens de changements inacceptables, entre autres les retards de salaires des employés.

On se questionne nous citoyens du centre sud-ouest...

Le comité
"La Voix Ferrière"
Lyne Fautoux
Diane Sévigny
Louise Simard
Dany Lachance
Elisabeth Deschêne
Jacques Viau
Jean-René Vallée
Real Isabelle
Nicole Fortin
L'ACCENTS
Action Communautaire du
Centre
de Sherbrooke

Qu'est-ce qui attend maintenant les pauvres Québécois?

Aux ministres des finances
du Canada et du Québec

Premièrement, il faut remercier le ministre des Finances du Canada, M. MacEachen. Il a donné, aux contribuables, les moyens, un peu plus d'argent dans nos poches pour l'année prochaine. Le peuple du Québec en aura certainement besoin après le budget de M. Parizeau. Il était temps que les échappatoires soient touchés à fond. Ces échappatoires ont été employés trop longtemps par ceux qui peuvent assumer cette dépense.

M. MacEachen, dans votre budget vous avez aussi annoncé que vous couperez les transferts d'argent aux

provinces de 5,7 milliards avant 1987; 1,3 milliard seulement au Québec. Est-ce que vous croyez que les provinces couperont leurs dépenses pour autant? Moi, je ne le crois pas; ce sera le contribuable qui paiera les dépenses comme par le passé.

Deuxièmement, M. Parizeau, votre parti prétend être le parti des travailleurs. Peut-être avant le budget du 17 novembre, mais pas maintenant. Les augmentations des prix pour la bière et l'essence atteindront les pauvres plus que les riches. Ces derniers ont les moyens de dépenser cent dollars de plus par année pour l'essence mais pas les pauvres. Quelqu'un a dit

qu'un bon péquiste n'ira même pas à Ottawa si le prix de l'essence est moins élevé qu'au Québec. Mais, M. Parizeau, nous irions même aux États-Unis si le prix était moindre.

Quant à l'augmentation de prix pour la bière, je vois les avantages suivants:

1) plus de Québécois boiront de l'eau;
2) "Old Orchard Beach" sera plus propre l'été prochain.

Avec vos augmentations de prix, vous n'aurez même pas assez d'argent pour couvrir le déficit. Qu'est-ce que vous ferez aux pauvres Québécois prochainement?
Gary Oakley
Sherbrooke

OPINION DES AUTRES

Mousse d'urée: qu'on agisse

Il y a déjà un an que le gouvernement fédéral a déclaré que l'isolation à la mousse de formaldéhyde était dangereuse, et qu'il en a interdit l'usage dans les maisons et autres immeubles.

Bien qu'environ 100 000 Canadiens attendent patiemment l'aide des gouvernements qui ont approuvé et subventionné l'utilisation de cet isolant en premier lieu, à peu près rien n'a encore été fait. Ce retard inexcusable de la part

du gouvernement fédéral n'a fait qu'aggraver le problème.

Seul le gouvernement du Québec a pris des mesures concrètes, en offrant de subventionner la réinstallation temporaire des victimes dont la santé a été affectée, pendant qu'on débarrasse leurs maisons de la mousse isolante. Mais ce n'est pas là une admission de responsabilité: le gouvernement du Québec dit qu'il enverra les factures à Ottawa...

En attendant, c'est au gouvernement national que revient la principale responsabilité d'agir. Cela veut dire des mesures financières rapides et généreuses, pour enlever le budget de M. Parizeau. Il était temps que les échappatoires soient touchés à fond. Ces échappatoires ont été employés trop longtemps par ceux qui peuvent assumer cette dépense.

The Gazette

Une victoire partielle

Grâce à un montant de \$18 496,16 reçu du C.R.S.S.S., le Centre d'aide aux victimes de viol de Sherbrooke pourra poursuivre ses activités jusqu'au 1er avril 1982. Bien que la subvention ne vienne pas directement du M.A.S., le collectif du Centre d'aide reste convaincu que c'est grâce à l'intervention du milieu et aux nombreux appuis qu'il a reçus, que le M.A.S. a daigné répondre à ses revendications en lui conseillant toutefois de se tourner vers le C.R.S.S.S.

Il s'agit là pour le Centre d'une victoire partielle, la survie étant assurée. On peut même parler d'une reconnaissance du C.R.S.S.S. puisqu'il a accepté de débloquer des fonds; il n'y a cependant rien d'assuré au niveau du M.A.S. pour l'an prochain. Le C.R.S.S.S. étant un interlocuteur important auprès du M.A.S. des espoirs sont permis, mais nous savons aussi que le M.A.S. doit adopter cette année une "politique" concernant les ressources "viol" à travers le Québec. Certaines de ces ressources existant dans les C.L.S.C., Y.W.C.A., Maisons d'accueil ou dans des Centres comme celui de Sherbrooke, quelle formule le ministère des Affaires sociales favorisera-t-il?

Ce qui nous rend confiantes, c'est l'appui important reçu du milieu, appui que nous continuerons de solliciter jusqu'à la reconnaissance par le M.A.S. de la nécessité d'assurer la viabilité du Centre d'aide aux victimes de viol et ce, sur une base permanente!

Le collectif du Centre d'aide
aux victimes de viol de Sherbrooke

Des policiers frustrés

Je lisais aujourd'hui (20 novembre 1981) dans la page "Opinion du Lecteur" la lettre de Danielle Paré Nadeau. C'est à croire que les policiers de Ville de Sherbrooke font du zèle!

Comparativement à ce monsieur d'avoir eu la volonté de combattre cette injustice, et vous, messieurs les policiers de Sherbrooke, ne nous prenez pas pour des "poires" et allez donc passer vos frustrations personnelles ailleurs...

D. Lizotte
M. Rheault

DOCUMENT

La social-démocratie coopérative: ou une économie de rechange

NDLR Dans une série de dix articles que La Tribune publiera le samedi, le directeur de l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives, M. Marcel Laflamme, traitera de coopération. Il expliquera la social-démocratie coopérative, un projet coopératif de société. Voici un texte d'introduction à cette série d'articles préparé par M. Laflamme.

Au seuil des années "80", le Québec se situe à un tournant important marqué entre autres par un appel profond à la consolidation nationale. Ce besoin de cohésion interne est d'autant impérieux que la conjoncture internationale est des plus perturbées aux différents plans social, économique et politique. Une certaine animosité perçue à l'intérieur, et entre les nations des cinq continents. L'échiquier mondial est dominé d'abord par la compétition permanente entre les deux grandes nations: Etats-Unis et Russie, par l'écartèlement de l'Europe de l'Ouest entre la gauche et la droite, par la dictature en Amérique du

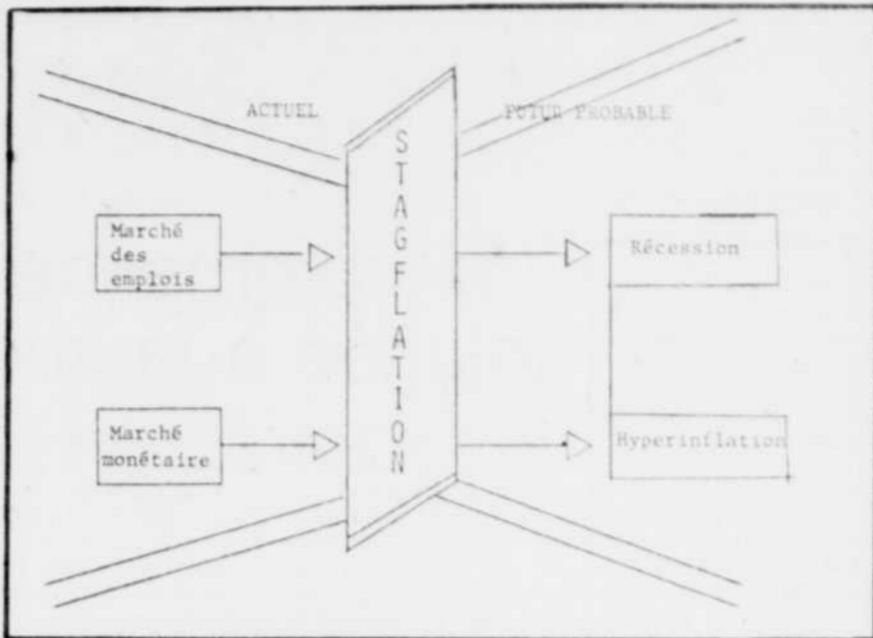
Sud, par la montée des peuples arabes suite à la surenchère du pétrole, par la convoitise des "grands" à l'égard de l'Afrique, par l'épuisement des ressources naturelles, etc.

Une crise économique importante frappe le monde au point où nous en sommes à l'inhumation du concept traditionnel de croissance. La stagnation, un problème apparemment insoluble, semble nous entraîner vers une récession hyperinflationniste semblable à ce qu'avait connu l'Allemagne au début des années "30" alors que le chômage élève s'accompagnait d'une dévaluation monétaire catastrophique. Les pays importateurs de pétrole sont dans une grave crise considérant qu'une somme de plus de 810 milliards serait requise pour assurer l'équilibre de leur balance des paiements.

En plus des déboires économiques, la société libérale présente une problématique éthique, une crise d'énergie spirituelle. La conception toute matérialiste de la société s'appuie sur une mécanique sans âme, sans idéal, sans amour. "Toute la vie économique est deve-

due horriblement dure, implacable, cruelle et l'homme cesse d'être le gardien de son frère." La dégénérescence et le désordre triomphent au sein du libéralisme ayant pour moteur la cupidité, l'égoïsme, la puissance et la licence.

Dans ce contexte de



chaos et de tension, le Québec tente d'aménager un projet de société mieux articulé en fonction de ses racines profondes. Essentiellement, les aspirations cardinales de chaque région... 4. Comment dépol-

que, renvoient aux questions suivantes:

1. Comment sauvegarder nos valeurs fondamentales et nos patterns socio-culturels à l'intérieur d'une société industrielle moderne?

2. Comment refaire le tissu social: assainissement du climat de relations industrielles et revalorisa-

riser le conflit gauche-droite et instaurer une véritable démocratie économique?

5. Comment contrôler nos ressources naturelles?

6. Comment readapter notre mode de vie afin de diminuer la frenésie de consommation, le gaspillage et la détérioration de

d'action. Lorsque tout commence à bouger, on peut espérer qu'un nouvel équilibre est possible. Certes il s'avère impérieux de guider l'économie au moyen d'une conception philosophique du type de sociétés désirées en terme de bonheur national brut. Refaire le tissu social implique une nouvelle sagesse, un nouveau style de vie, une recharge verticale des hommes et des institutions.

Les années "80" sont celles de l'innovation sociale; le génie québécois pourrait apporter sa contribution par l'édification d'une société démocratique de développement en conformité avec sa culture personnelle, qualitative, communautaire et spiritualiste.

Le but de mon exposé sera de dégager certaines idées maitresses qui pourraient inspirer les orientations de notre devenir socio-économique. Elles peuvent être regroupées en dix principaux blocs dont nous avons un aperçu à la figure 1.

Demain: D'une économie de domination à une économie d'inspiration coopérative

OPINION DES LECTEURS

La jeunesse peut être un handicap

Avoir 20 ans vous paraît-il plus facile maintenant qu'avant, vous qui les avez eu hier? Peut-être que oui. Votre jeunesse aura toujours été plus difficile que celle de vos enfants qui eux n'ont certes pas souffert ce que vous avez dû souffrir. C'est ce que vous croyez n'est-ce pas? Pas moi! M'en voudriez-vous si je vous disais que je vous en veux, que je vous envie en vous voyant circuler, vous rendant et revenant de votre travail. Car vous savez, je vous observe depuis 3 mois. A tous les jours, je me lève en même temps que vous, pas pour le travail mais plutôt pour la recherche d'un travail.

Je suis découragé, autant que je suis dépourvu d'expérience. Sans prestation de chômage, ni de bien-être social (car j'ai le malheur d'être marié à une étudiante qui touche aux prêts et bourses, m'ont-ils dit), voilà 3 mois que je puise, pour ma survie, dans mes économies de \$500. Je ne suis pas chômeur, ni assisté social, ni une victime de l'urée formaldéhyde, ni un réfugié; je ne suis qu'une chose, je suis jeune. Quel handicap! Laissez-moi vous dire que vous vous trompez royalement au sujet de mes frères de 20 ans et de moi-même qui sommes sans travail. Nous ne sommes pas lâches mais las de chercher un travail qui n'est pas un droit pour nous mais un privilège.

Onil Chamberland
22 ans

La moitié d'un salaire de ministre

M. Pierre-Marc Johnson

Nous voulons, par la présente, appuyer la demande de subvention du Centre d'aide aux victimes de viol de Sherbrooke. Nous considérons qu'il est primordial que ce service offert aux femmes, brimées trop souvent dans leur corps et dans leurs droits, continue son travail.

La défense des droits fondamentaux des individus a toujours été une des priorités de votre gouvernement. Il serait donc inconcevable que vous ne puissiez accorder \$46.000, à un organisme voué à la défense de ces droits. Songez que ce montant représente à peine un peu plus que la moitié de votre salaire qui est de \$71.000. N'oubliez pas, monsieur, que ce sont

les contribuables québécois qui vous payent. Alors ne refusez pas à un groupe de ces mêmes contribuables le juste usage de leur propre argent.

Votre gouvernement qui dit se soucier du bien-être de toute la collectivité ne doit pas tenter de faire des économies aux dépens des plus démunis. Si l'Etat a besoin d'argent, qu'il aille en chercher où il y en a.

Considérant que ce service est vital pour la population de l'Estrie, nous vous prions, monsieur Johnson, d'accorder le plus tôt possible la subvention demandée par le Centre d'aide aux victimes de viol.

Le Centre d'information, d'aide et d'échange gai du Collège de Sherbrooke par Claude Beaudoin

Pourquoi deux sortes de baux?

Je me pose des questions au sujet des baux pour les locataires. La loi dit qu'il y a des baux qui finiront en juillet 1982 et il y a les autres propriétaires qui ont laissé leurs locataires avec des baux qui finiront en mai 1982. Pourquoi ces deux

sortes de baux? Ceux qui sont en mai 1982 n'auront pas beaucoup de choix pour trouver des loyers car la majorité des loyers seront annoncés pour juillet 1982.

Une personne qui ne prendra plus de bail pour mai

PHARM-ESCOMPTE JEAN COUTU
on trouve de tout... même un ami
ALAIN J. HADDAD, prop., 445, King est. Sherbrooke, 563-1212
LIVRAISON 7 JOURS PAR SEMAINE

10% DE RABAIS
sur toute marchandise en magasin à l'exception des spéciaux, des cigarettes, des couches Pampers et des journaux.
LE DIMANCHE, 6 DECEMBRE seulement
de 9 h a.m. à 4 h p.m. au comptoir seulement.

Consultez notre circulaire de 32 pages distribuée le 28 novembre, pour nos nombreux spéciaux à l'occasion de Noël!

Tel qu'annoncé à la télé

ADORN FIXATIF Permanent 400 ml EXPIRATION 12 DECEMBRE 81 LIMITÉ 3 PAR CLIENT 1 89 AVEC CE COUPON	TONI PERMANENTE MAISON EXPIRATION 12 DECEMBRE 81 LIMITÉ 3 PAR CLIENT 2 79 AVEC CE COUPON	TORTUES "SMILES" CHUCKLES Forme 400 g EXPIRATION 12 DECEMBRE 81 LIMITÉ 3 PAR CLIENT 4 29 AVEC CE COUPON	NIVEA CREME Forme 120 ml EXPIRATION 12 DECEMBRE 81 LIMITÉ 3 PAR CLIENT 1 53 AVEC CE COUPON
---	---	---	--

CIGARETTES
LE DIMANCHE 29 NOV. SEULEMENT AU COMPTOIR SEULEMENT
Rég.: **9 89** King **9 98**
1 CARTON PAR CLIENT AVEC CE COUPON

INVITATION SPECIALE
LE DIMANCHE, 6 DEC. 1981 de 10h. à midi

Venez prendre un café et un beigne "Tim Bits", une gracieuseté de Tim Horton, 2340 King ouest, Sherbrooke. Tél.: 567-3144

c'est le temps... des PHOTOS PHOTOS PHOTOS PHOTOS

Pharmicolor

C'est:

- 1 Film gratuit avec développement (c-41)
- + Album ou étui gratuit
- + Finition grandeur max (110-126)
- + Développement à prix d'escompte

solde fabuleux de montres...

SEIKO chez BIRKS
30% DE RABAIS

Oui, 30% de rabais sur toutes les montres Seiko dans tous les magasins Birks!

Il ne s'agit pas d'une simple petite sélection de montres. Non. Notre stock Seiko en entier est en solde les modèles à quartz comme les modèles mécaniques, tant pour hommes que pour dames. Un choix extrêmement intéressant!

La réputation de Birks pour son honnêteté dans le commerce de l'horlogerie remonte à plus d'un siècle. Quant à notre service, il est professionnel et à la grandeur du pays. De plus, chaque montre porte une garantie aussi sérieuse que notre nom.

Nous restons toujours intéressés au bon fonctionnement de votre montre, même plusieurs années après son achat. N'est-ce pas une bonne raison pour acheter votre montre chez Birks? Ou encore d'en offrir une dans une boîte bleue de Birks?

(2 DERNIERS JOURS)
CARREFOUR DE L'ESTRIE, SHERBROOKE

BIRKS
JOAILLIERS

Vente 3 JOURS SEULEMENT

SKI ALPIN	SKI ATOMIC JUNIOR ARC PMS \$105. FIXATIONS TYROLIA modèle 50 PMS \$50. LES 2 SPECIAL \$99⁰⁰	BOTTES DOLOMITE M. Atlas PMS \$110. SPECIAL \$74⁹⁵ MODELE VIP PMS \$198 SPECIAL \$149
	SKI ATOMIC MID DRIVE PMS \$150 FIXATIONS TYROLIA M-150 PMS \$67 BATONS ATOMIC MID PMS \$24.95 LES 3 EN SPECIAL \$197⁵⁰	BOTTES GARMONT Modèle Carrara PMS \$198 SPECIAL \$69⁹⁵
	SKI K2 de performance Modèle 305 M PMS \$275. SPECIAL \$179⁹⁵	LOT DE COMBINAISONS DE SKI pour hommes et femmes à 50% DE REDUCTION
SKI DE FOND	ENSEMBLE SKI NORVIK Silver Cup PMS \$110. BOTTES ZERMAT en cuir, M35504 PMS \$31.95 BATONS DE BAMBOO \$7.95 FIXATIONS NORVIK \$7.95 TOTAL \$157.85 SPECIAL \$79⁹⁵	LOT DE BAS \$2⁹⁵
	COSTUMES Modèle Gonso 55% coton, 45% polyamide PMS \$119. SPECIAL \$59	LOT DE MITAINES \$2⁹⁵ POUR ENFANTS
		LOT DE TUQUES 99c 100% coton * PMS Prix suggéré du manufacturier.

CAMPEUR BM IMPORT
24, King ouest, Sherbrooke, 569-1816

Le taux d'escompte refuse de broncher

OTTAWA (PC) — Après avoir baissé sans discontinuer durant trois mois, le taux d'escompte de la Banque du Canada a fait une pause hier. Il n'a fléchi que d'un centième, à 15,31 pour cent.

Cette variation infime, la plus faible depuis des semaines, indique la détermination de la banque centrale de maintenir le loyer de l'argent à un haut niveau, même si le bureau de la

statistique signalait lundi que les taux d'intérêt élevés avaient contribué au ralentissement de l'économie au troisième trimestre.

Le gouverneur de la banque centrale, Gerald Bouey, a d'ailleurs rappelé cette semaine que l'inflation demeurait l'ennemi numéro un et que l'argent cher était une arme essentielle pour le vaincre.

Un important élément intervenu

cette semaine, disent les analystes, est le fait que les taux d'intérêt américains, qui ont ouvert la voie à la désescalade, ont touché un plancher. Aux États-Unis, certains taux à court terme ont même augmenté légèrement.

Ces spécialistes font remarquer que la Banque du Canada a aussi tenu un rôle en maintenant le loyer de l'argent à un haut niveau, mais dans l'en-

semble, son influence hier a été plus faible que la semaine dernière.

L'institut d'émission a réduit le volume des fonds mis à la disposition des banques privées, ce qui a eu pour effet de maintenir les taux d'intérêt élevés. Mais en même temps il s'est efforcé de modérer quelque peu cette pression en intervenant dans les enchères hebdomadaires des bons du trésor.

FONDS MUTUELS

AGF Group
Amer Growth 9,97
Can Gas Egt 7,96
Can Sec Gm 11,75
Can Trust 2,32
Corp Invest 7,54
Corp Inv 5,21
Equity 5,41
Japan 5,45
M&P 16,78
Optim Equ 4,79
Spec 5,32
Vital 14,11

METAUX

LONDRES (PC) — Voici les cours de l'once d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, jeudi, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de mercredi.

Londres \$416 50
Paris \$419 86 (\$412 66)
Francfort \$420 98
Zurich \$417 50 (\$405 50)
Hong Kong \$419 03 (\$411 04)

METAUX

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada cotait l'argent-métal, jeudi, 89,785 l'once et \$314 59 le kilo, comparativement à 89,690 et \$311 54 respectivement, la veille.

MONTREAL (PC) — Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal cette semaine comprenaient 937 bovins, 1 223 veaux, un mouton et 33 porcs.

METAUX

Central Group
Cam Growth 7,78
Compound 9,79
Dividend 10,01
Fund 4000 5,30
Int Energy 2,82
Int Growth 7,05
Int Income 4,14
Int Res Gm 6,54
Int Rev 4,88
Int Rev Gm 4,37
Int Rev Gm 4,37

METAUX

Dejardins Gr
Actions 12,26
Hydro 3,88
Internat 11,60
Vobig 3,47
Vobig 6,19
Vobig 8,48

METAUX

Dreyfus Group
Vobig 15,16
Vobig 12,91
Vobig 11,13
Vobig 10,72
Vobig 9,30
Vobig 5,67
Harvard 11,43

METAUX

Industrial Gr
Amer 3,57
Div 5,44
Equ 9,70

METAUX

Keynote Gr
Vobig 5,98
Vobig 16,08
Vobig 5,88
Vobig 16,80
Vobig 12,95
Vobig 12,19
Vobig 23,25
Vobig 34,49
Vobig 34,49
Vobig 17,51
Vobig 8,84

METAUX

NW Group
Canadian 7,43
Equ 11,78
One Wm 17,51
Xp 17,51
Xp 8,84

METAUX

Pemberton Gr
Pacific Div 6,84
Pacific Ret 5,36
Pacific US 5,76

METAUX

PNH Group
Vobig 7,66
Vobig 12,95
Vobig 12,19
Vobig 23,25
Vobig 34,49
Vobig 34,49
Vobig 17,51
Vobig 8,84

METAUX

PMF Management
nPerson 10,49
nCanada 10,20
nPutnam 11,63

METAUX

Prudential Gr
Growth 6,93
Income 4,43
S&K Dev 3,53
S&K Int 9,95

METAUX

Ret et Revu Gr
Amer 14,36
Canadian 6,17
Fonds H 4,56
Ret 4,90
Ret 23,25
Ret 11,26
Ret 3,35
Ret 34,89

METAUX

Trans Canada Gr
A 4,67
B 63,85
C 12,32

METAUX

United Group
Accumula 6,22
Accumula R 6,77
American 3,84
Cont Mortg 5,01

METAUX

Universal Group
Equity 15,11
Security 3,91
Venture 6,00
Venture Ret 7,42
Waltone 34,89
Western Gwth 5,56

METAUX

United Bond
Rev Fund 11,32
Rev Fund 11,32
Rev Fund 11,32

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.

METAUX

FRUITS ET LÉGUMES
Pommes de terre en vente: 20 000 lbs.



MAISON REGIONALE DE L'INDUSTRIE INC.
Ces jours derniers, l'association "Maison régionale de l'industrie Inc." tenait une assemblée spéciale au cours de laquelle, en plus de remettre des certificats aux nouveaux membres, deux fiscalistes sont venus expliquer les implications et retombées relatives à l'annonce du récent budget fédéral.

Bénéfices de 6 173 \$
GARTHBY — La Caisse populaire St-Charles de Garthby qui, il y a un an, avait subi une perte de 869 \$ a couronné l'exercice financier qui a pris fin le 31 août avec un surplus de 6,173 \$.

Les revenus de cette coopérative d'épargne et de crédit qui, l'année dernière, s'étaient élevés à 207,202 \$ ont grimpé à 263,969 \$ et, en un an, son actif est passé de 2,092,066 \$ à 2,212,192 \$.

Huit prêts hypothécaires ont été consentis à des sociétaires qui ont emprunté une somme de 136,799 \$ et un montant de 597,171 \$ a été prêté à 192 sociétaires au cours du dernier exercice financier. 178 prêts ont été remboursés.

Fondée en 1946, la Caisse populaire St-Charles de Garthby compte 840 sociétaires.

Un abri fiscal RECONNU
SODEQ ESTRIE (constituée selon les lois du Québec)
1,000,000 D' ACTIONS ORDINAIRES (Sans valeur nominale)
1,10 \$ l'action

ÉCONOMISEZ DE L'IMPÔT
1 Déduction de 25% de votre investissement sur votre impôt payable au Québec (Loi sur les Sodeq).
2 Réduction possible de 17,5% à 32% de votre investissement, selon votre revenu imposable, en enregistrant vos actions dans un régime d'épargne actions (REA).
3 Réduction supplémentaire possible de 32,5% à 67,9% de votre investissement maintenu sur deux ans, selon votre revenu imposable, en enregistrant vos actions dans un régime d'épargne retraite (REER).

Après deux ans, si votre revenu imposable est de 30 000 \$ et que vous avez investi 1 000 \$ dans Sodeq Estrie, et si vous respectez les normes, vous pouvez économiser 1 061 \$ d'impôt. Votre investissement ne vous a donc rien coûté. Il vous a même rapporté 61 \$.

DU POISSON AU MENU?

Coquilles Saint-Jacques? Doré amandine? Sole meunière?

Voici, pour l'accompagner, trois bons vins de table importés et mis en bouteilles par notre Société des alcools.

Ils sont offerts chez les épiciers licenciés et dans toutes les succursales de la cave à vin des Québécois.

Perce-Neige 750 ml prix S.A.Q. \$3.00

Bordeaux A.C. (blanc) 375 ml prix S.A.Q. \$2.25

Cuvée Frédérick 750 ml prix S.A.Q. \$4.95

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
La cave à vin des Québécois

L'HOTEL Le BARON VOUS PRÉSENTE

LE KAORI

restaurant japonais unique à Sherbrooke
(ouvert de 17h. à 23h., tous les jours, sauf le lundi)

SPECIAL
Parmi la variété de plats exotiques qui vous sont offerts, nous vous suggérons le

FILET DE BOEUF FLAMBÉ

servi avec oignons, carottes, chop suey et pommes de terre.

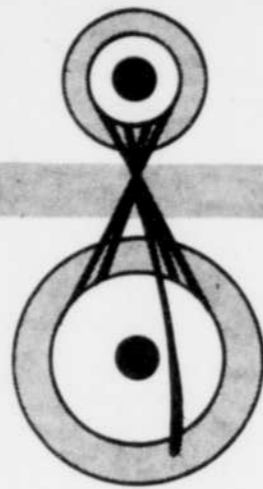
POUR SEULEMENT \$4.95 (adultes) \$3.95 (enfants)
N.B. ce spécial n'est pas offert le samedi.

3200, King ouest, Sherbrooke
Réservations: **567-3941**

Bienvenue à tous!

ÉCOUTER CHLT RADIO, C'EST PAYANT!

EN UN AN, CHLT RADIO A DISTRIBUÉ PLUS
DE 10,000\$ À L'ENVELOPPE D'ARGENT.
FÉLICITATIONS À NOS GAGNANTS!:



- Mme Rénauld Descôteaux \$105.60
- Mme Alcide Drouin \$115.45
- Mme Marie-Paul Gingras \$161.00
- Mme Yvette Provencher \$159.25
- Mme Monique Dufresne \$171.40
- Mme Paul-Émile Elie \$310.00
- Mme Ernest Frappier 178.81
- Mme Yvonne Leroux \$108.13
- Mme Hélène Rivest \$117.38
- Mme Dolorès St-Jacques \$89.74
- Mme Irène Desgagnés \$104.62
- Mme Jacqueline Courtemanche \$105.49
- Mme Ludger Malenfant \$251.13
- Mme Monique Raymond \$117.35
- Mme Cécile Rodrigue \$117.35
- Mme L. Veilleux \$104.31
- Mme René Cloutier \$170.85
- Mme Françoise Desjardins \$164.73
- M. Lucien Marceau \$104.35
- Mme Nicole Fauteux \$121.68
- Mme Annette Sévigny \$110.61
- Mme Guylaine Roy \$100.37
- Mme Simonne Fortin \$77.81
- Mme Florence Descormiers \$81.38
- Mme Annette Laprise \$62.54
- Mme Solange Collard \$59.42
- M. Roland Lemelin \$51.39
- Mme Francine Dumont \$48.67
- M. Jacques Beaulieu \$44.25
- Mme Murielle Gauthier \$104.32
- Mme Fernand Martin \$93.13
- Mme Pierrette Fontaine \$43.76
- Mme Thérèse Hébert \$40.81
- Mme Rose Fauteux \$38.16
- Mme Danielle Savoie \$42.79
- Mme Louise Guay \$49.24
- Mme Gérard Carrier \$45.66
- M. Pierre Poulin \$48.65
- Mme Doris Poulin \$46.39
- Mme Eva Giguère \$41.62
- Mme Marielle Cloutier \$38.74
- Mlle Anita Blais \$88.74
- Mme Gérard Guay \$81.34
- Mme Victor Lemay \$102.39
- M. Lucien Marceau \$109.74
- Mme Ghislaine Thibault \$115.48
- Mme Estelle Bertrand \$105.82
- Mme Danielle Audet \$164.26
- Mme Gilberte Couture \$145.61
- Mme Pauline Boutin \$128.14
- Mme Louise Côté \$138.72
- Mme Dorothee Ruel \$111.48
- Mme Thérèse Lavoie \$142.73
- Mme Rose Ducharme \$128.29
- Mme Thérèse A. Sévigny \$131.54
- Mme Janette Lemieux \$142.48
- Mme Simonne Sabourin \$118.84
- Mme Yvonne Forgues \$149.36
- Mme Alma Bonneville \$135.22
- M. Émile Lehoux \$108.15
- Mme Angéline Hamel \$117.64
- Mme A. Bédard \$134.43
- Mme Louise Dubois \$137.12
- M. Ernest Gaulin \$127.64
- Mme Daniel Biron \$91.18
- Mme Ginette Dumont \$95.43
- Mme Lise Godbout \$95.11
- Mme Pauline Lyness \$101.32
- Mme Rita St-laurent \$79.81
- Mme Gaston Pednault \$159.28
- Mme Madeleine Pothier \$99.32
- Mme Marie-Ange Bissonnette \$102.09
- Mme Valide Lapointe \$88.19
- Mme Francine Audit \$101.23
- M. Thérien \$89.48
- Mme Hélène Beaudoin \$101.10
- Mme Aline couture \$102.91
- Mme Ginette Carrière \$97.81
- Mme Jacqueline Leclerc \$89.35
- Mme Huguette Pinard \$91.81
- M. Rodrigue Proulx \$108.18
- Mme Marc Vallières \$121.09
- Mme Lucette Roy \$98.71
- Mme André Girard \$118.15
- Mme Marcel Martineau \$96.10
- Mme Raymonde Lessard \$101.61
- Mme Arthur Labrie \$96.15
- Mme Jean Roberge \$97.14
- Mme Conrad Fontaine \$103.61
- M. Michel Turcotte \$96.12
- Mme Juliette Lapolice \$102.24
- Mme Jocelyn Lagueux \$96.25
- Mme Robert Bourque \$97.69
- Mme Paul Rhéaume \$103.17
- Mme Robert Gagné \$90.11

**DU LUNDI AU VENDREDI,
9h30 10h30 11h30**

**CHLT RADIO
63
en premier!**

Hydro-Québec: le débat se terminera lundi

QUEBEC (PC) — Après 27 heures de débats, l'Assemblée nationale a presque complété l'étude en deuxième lecture du projet de loi 16 qui transforme Hydro-Québec en société à capital-actions et autorise le gouvernement à se verser des dividendes.

Les parlementaires ont convenu cependant que ce n'est que lundi prochain que se feront entendre les deux derniers intervenants et que le vote sera pris. Les libéraux mènent depuis le début de la semaine une lutte sans merci (filibuster) à ce projet de loi, forçant le gouvernement à passer deux nuits blanches à l'Assemblée nationale.

Ils ont d'abord présenté un amendement demandant que l'étude de cette législation soit retardée durant au moins un an. Trente-huit des 41 députés

de l'Opposition officielle se sont exprimés sur cette motion de report avant que le débat ne revienne sur le principe du projet de loi.

Le PLQ soutient que le gouvernement cherche à transformer la société d'État en "vache à lait" comme le sont la Société des alcools et Loto-Québec.

Le gouvernement anticipe faire une ponction de \$28 millions en 1981, de \$71 millions en 1982, de \$180 millions en 1983, de \$465 millions en 1984 et de \$905 millions en 1985.

Le projet de loi ne compromet nullement la santé financière d'Hydro-Québec, de dire le gouverneur, car il inclut une série de balises limitant l'appétit du ministre des Finances et permettant à l'Hydro de réaliser ses projets.

Biotechnologie: Québec propose un plan de 5 ans

Par Benoit Brochu

QUEBEC (PC) — Le ministre d'État au Développement culturel et scientifique, M. Jacques-Yvan Morin, a dévoilé hier un programme d'interventions pour la recherche et le développement des biotechnologies qui prévoit des investissements de l'ordre de 860 millions au

M. Morin a affirmé en conférence de presse que le gouvernement du Québec devenait ainsi le premier en Amérique du Nord à mettre sur pied un programme intégré et cohérent dans ce domaine.

La biotechnologie regroupe l'ensemble des méthodes et des procédés ou techniques qui, appliqués à des micro-organismes, des cellules animales ou végétales, vise à produire des molécules ou des cellules ou organismes nouveaux.

Il devient ainsi possible de créer des produits nouveaux ou même des produits déjà connus, mais par des voies nouvelles, de nature biologique, par bioconversion ou biocatalyse.



Jacques-Yvan Morin

cours des cinq prochaines années.

Approuvé par le Conseil des ministres mercredi dernier, ce programme est contenu dans un document qui fera l'objet d'une consultation auprès des intervenants du monde scientifique jusqu'au 31 janvier 1982.

Le programme québécois vise trois objectifs prioritaires: le développement des ressources humaines en recherche et développement technologique; le transfert efficace des produits de la recherche vers les biotechnologies et la mobilisation des

Priorités

de techniciens dans les universités et l'industrie, l'octroi de bourses d'études de même que la mise sur pied de programmes de coopération fédérale-provinciale, interprovinciale et internationale.

Il sera orienté principalement vers les secteurs de la santé, de l'agriculture, de la foresterie, de l'agro-alimentaire, de l'énergie, de la chimie et du traitement des pollutions.

L'énoncé de politique retient également comme hypothèse de travail la création d'un ou deux consortiums de recherche en développement, de nature mixte, impliquant une ou plusieurs sociétés d'État, des entreprises et éventuellement le regroupement de pôles universitaires de développement des biotechnologies.

Selon M. Morin, ce plan quinquennal devrait permettre de soutenir le développement d'une infrastructure de recherche, la formation d'une nouvelle génération de chercheurs et un développement concerté entre les chercheurs et les intervenants du secteur économique en vue de la constitution d'une base technologique industrielle stable.

On y propose, entre autres, une aide financière pour la création de postes de chercheurs et

de techniciens dans les universités et l'industrie, l'octroi de bourses d'études de même que la mise sur pied de programmes de coopération fédérale-provinciale, interprovinciale et internationale.

Comité

Le document prévoit d'autre part la création d'un comité ministériel sur les biotechnologies qui sera l'instance de coordination gouvernementale et d'une commission au sein du Conseil de la politique scientifique, l'instance consultative.

Cinq commissions ad hoc chargées de faire au ministre des recommandations sur des aspects précis seront en outre créées.

M. Morin a soutenu que l'intervention du Québec était devenue d'autant plus urgente que les politiques fédérales dans ce domaine semblent vouloir centraliser tous les efforts vers l'Ontario et l'ouest du pays, ce qui pourrait éventuellement amener un exode des chercheurs québécois.

Films pornos: divulgation du rapport demandée par le SFPQ

QUEBEC (PC) — Les résultats de l'enquête policière sur le présumé tournage de films pornographiques à l'Assemblée nationale doivent être rendus publics, a réclamé jeudi le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ).

Dans un communiqué, le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy, estime qu'il s'agit là de la seule manière pour corriger "le climat intolérable de travail" dans lequel sont placés les fonctionnaires de l'Assemblée nationale.

Selon M. Harguindeguy, seul la divulgation

du rapport et, le cas échéant, les mises en accusation appropriées permettront que la situation soit corrigée.

Selon le syndicat, les employés de l'Assemblée nationale "travaillent dans le doute et la suspicion" depuis que le député libéral de Portneuf, M. Michel Pagé, a soutenu que des films pornographiques auraient été tournés dans des locaux de l'Assemblée nationale avec de l'équipement du gouvernement. Une enquête de la Sûreté du Québec est actuellement en cours dans le dossier.

Voter pour le PQ signifie-t-il voter pour la souveraineté ?

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Voter pour le Parti québécois à la prochaine élection générale signifie-t-il voter pour l'accession du Québec à la souveraineté?

Telle est la question de fond que tranchera le Congrès général que le Parti québécois tient à compter de ce soir à Montréal.

Les quelque 2.109 délégués en provenance des 122 comités du Québec auront en effet à revisiter toute la question de l'accession du Québec à la souveraineté politique.

Plus de 200 résolutions sur ce sujet seront portées à l'attention des délégués. La principale vient de l'Exécutif national dont fait partie, en compagnie de 14 autres militants, le chef du PQ, M. René Lévesque.

Cette résolution veut notamment que le "Québec réalise sa souveraineté par les voies démocratiques" et que cette formule soit proposée à l'électorat "lors des prochaines élections générales".

Jusqu'à maintenant, le programme du PQ proposait que le Québec accède à la souveraineté après que celle-ci ait été acceptée par la population lors d'un référendum.

Une tentative en ce sens a échoué le 20 mai 1980 et l'option souverainiste défaita par 60 pour cent des électeurs lors d'un référendum.

Les autres résolutions qui vont presque toutes dans le même sens, souhaitent que la souveraineté se réalise le plus tôt possible, de façon démocratique et que ce thème soit l'enjeu de la prochaine campagne électorale.

Autres sujets

Outre la question de la souveraineté, les délégués répartis dans 24 ateliers seront aussi saisis de plus de 1.800 résolutions traitant de tous les aspects de l'administration gouvernementale.

Service national obligatoire pour les jeunes de 18 ans sans emploi?

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Un député du gouvernement propose la création d'un service national obligatoire pour les jeunes de 18 ans sans emploi.

Le député péquiste de Sainte-Marie, M. Guy Bisailon, a indiqué jeudi qu'il présentera à l'Assemblée nationale un projet de loi qui arrive à cette fin des le 1er janvier prochain.

Le député a rendu public un mémoire donnant en détail l'organisation d'un tel service.

Le programme vise à forcer les jeunes entre 18 et 25 ans qui sont sans emploi et qui ont abandonné leurs études à fournir une année complète de service à l'État, moyennant le versement du salaire minimum.

Les jeunes pourraient oeuvrer dans des ministères du gouvernement, des municipalités, des commissions scolaires, des hôpitaux.

Un tel service existe déjà en France et il a été créé un grand intérêt aux États-Unis où une commission sénatoriale a étudié le dossier en 1980.

Selon le député de Sainte-Marie, un tel service pourrait être

— 890 millions économisés en frais d'hébergement de jeunes en prison.

— \$115 millions récupérés en impôt sur les salaires versés aux jeunes.

— \$150 millions actuellement payés pour des programmes d'aide à l'emploi des jeunes.

— \$68 millions versés pour différents programmes dont le placement-étudiant.

Avantages
Selon le député Bisailon, le programme comporte plusieurs avantages, compte tenu du grand taux de chômage chez les jeunes.

Non seulement il y aurait élimination du chômage, mais les jeunes pourraient acquérir de l'expérience tout en contribuant à l'amélioration de la société.

Le programme permettrait aussi une meilleure utilisation d'édifices publics ou de matériel public.

Coût

Dans la préparation du dossier qui a été remis à la presse, M. Bisailon a obtenu la collaboration de trois fonctionnaires du gouvernement.

On évalue à \$858 millions par année le coût du programme si 75.000 jeunes y participent.

Ce montant comprend les salaires qui seraient versés aux jeunes et des frais de 15 pour cent pour l'administration du régime.

En contrepartie, on économiserait \$796 millions payés actuellement en divers frais sociaux par les deux niveaux de gouvernement. Le document Bisailon répartit ainsi ces frais — \$338 millions en assurance-chômage,

\$45 millions en aide sociale,

Les producteurs de volailles du Québec dénoncent la concurrence de ceux de l'Ontario

MONTREAL (PC)

Toujours aux prises avec des problèmes de surproduction, la Fédération des producteurs de volailles du Québec (FPVQ) a dénoncé, jeudi, le cas particulier d'une douzaine de producteurs de l'est de l'Ontario qui écoulent leur marchandise vers des abattoirs du Québec.

Cette production représente environ quatre millions de livres de poulet par année, a expliqué en conférence de presse M. Laurent Mercier, président de la fédération, et il se trouve que "c'est la même quantité qu'on doit exporter, notamment à Cuba", ce qui fut le cas en 1979.

Or, comme toutes les exportations, celles-là sont déficitaires. Ce sont les producteurs québécois qui doivent cotiser à un fonds d'aide à l'exportation, a rappelé M. Mercier.

D'après la FPVQ, 850 membres producteurs de poulet, 250 dans le sud de l'Ontario, ont obtenu un contingentement national trop élevé, nous restons pris avec les stocks parce que nous avons les installations d'entreposage.

champs, secrétaire général de la fédération.

Solution équitable

La solution équitable serait d'abaisser le quota interprovincial de l'Ontario, soutient la FPVQ et "c'est un problème que les Ontariens doivent régler entre eux".

La situation du Québec est compliquée du fait qu'il est plus qu'autosuffisant dans le secteur du poulet, a dit M. Mercier et "quand l'Office enet un contingentement national trop élevé, nous restons pris avec les stocks parce que nous avons les installations d'entreposage".

Handicapés: l'époque du gouvernement vache-à-lait est bel et bien révolue

- Denis Lazure

par Robert Lefebvre
QUEBEC (PC) — Le ministre d'État au développement social, M. Denis Lazure, avertit qu'il y aura du pain sur la planche pour les quelque 230 participants au sommet socio-économique de la semaine prochaine sur l'intégration de la personne handicapée.

Non seulement les participants devront passer au travers de quelque 700 propositions mais encore devront-ils accepter d'assumer leur part de responsabilité.

"L'époque du gouvernement vache-à-lait est bel et bien révolue", a déclaré M. Lazure hier en conférence de presse, ajoutant que ceux qui se réfugient derrière le gouvernement pour ne

se partager les responsabilités.

Il observe que les mentalités ont peu évolué en ce sens qu'il existe toujours trois ornières dans lesquelles s'enlisent les discussions sur la personne handicapée: l'État providence, le placement en institution

et les services professionnels.

Pourtant, dit-il, les personnes handicapées souhaitent qu'on désinstitutionnalise et qu'on professionnalise les services qui leur sont destinés.

M. Lazure espère cependant que ce sommet sera le moment privilégié pour stimuler et dissiper les hésitations.

L'heure n'est plus aux discussions sur la situation faite aux personnes handicapées. Le temps est venu de prendre des décisions concrètes pour une action à court, moyen et à long terme.

pour modifier cette situation, a dit M. Lazure en substance.

Les décideurs

C'est pourquoi le sommet réunira les "décideurs". Ce sont les porteurs d'une trentaine d'organismes bénévoles représentant les personnes handicapées, ainsi que ceux du milieu des affaires, des syndicats et du mouvement coopératif.

Ces groupes seront invités à s'engager concrètement face aux quatre thèmes retenus.



Denis Lazure

pas assumer leurs responsabilités seront jugés par la population.

Le gouvernement, pour sa part, continuera d'amplifier ses efforts en présentant à cette conférence de nombreuses décisions impliquant 14 de ses ministères, mais il ne veut pas être le seul dans cette "lutte de rattrapage".

Inquiet

En constatant que la majorité des 700 propositions d'action s'adressent au gouvernement et à ses organismes publics, M. Lazure s'in-

Des assistés sociaux occupent les bureaux de Claude Charron

MONTREAL (PC)

Des assistés sociaux occupent le bureau montrealais du député de Saint-Jacques et ministre, M. Claude Charron, pour une deuxième fois en autant de jours, afin d'obtenir une amélioration de leurs allocations.

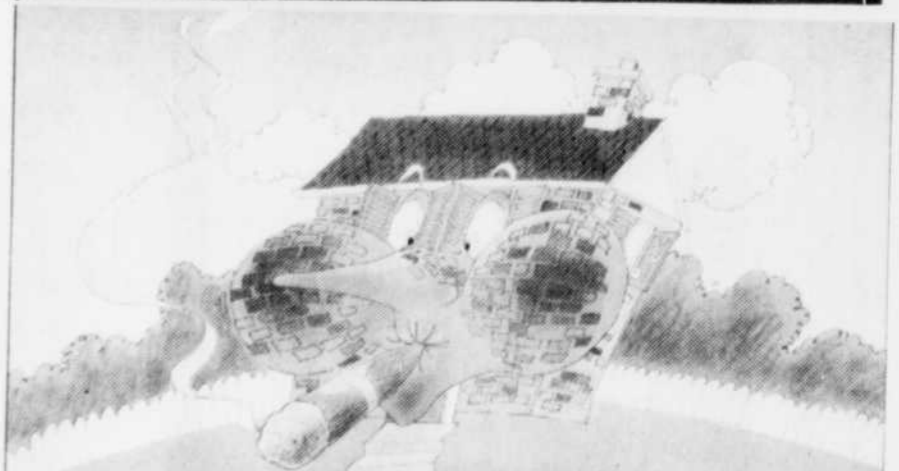
Regroupés en 27 sections à travers le Québec, ces assistés sociaux observent le jeune depuis minuit.

Ils réclament principalement l'indexation des prestations de 20 pour cent pour le premier janvier, puis l'ajustement automatique à tous les trois mois, une hausse des allocations pour les moins de trente ans, et l'arrêt immédiat des compressions budgétaires.

M. Charron avait déclaré, mercredi, au groupe d'assistés sociaux des quartiers du

LOTO-SÉLECT

Date	2-12-81	NUMERO GAGNANT	2457
Ventes	\$119,869.50	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	52	\$697.90	
dans n'importe quel ordre	607	\$29.00	



Votre maison est-elle devenue un fumoir?

Des odeurs nausabondes sortent de votre cuisine? La fumée du tabac vous étouffe? La poussière vous empêche de respirer librement? Alors, que faire? Facile! Changez d'air avec le BIONAIRE 1000 de Biotech. Purificateur d'air et ioniseur, le BIONAIRE 1000 changera l'air de votre maison en air pur de la montagne. Fines les odeurs désagréables, la poussière et la fumée qui sont trop souvent reliées aux allergies. Le bien-être familial retrouvé, votre famille aura changé d'air!



BIONAIRE 1000
BIOTECH ELECTRONICS & FILTER
AU SERVICE de VOTRE ENVIRONNEMENT

La gamme complète des BIONAIRES 100A, 300, 1000 et 2000 disponible chez:

Communications G.M. Enr.
1975, rue Vermont,
Sherbrooke, J1J 1G9
Tél.: 567-2441

Marcel Bédard Ltée
147 St-Damas
Drummondville, Qué. J2B 6G3
Tél.: 472-6266

Il voulait jouer au pendu: son imprudence lui coûte la vie

MONTREAL (PC) — Pensionnaire au centre de réadaptation "La Caleche", de Sainte-Agathe, Mario Vachon, 12 ans, a commis une imprudence qui lui a coûté la vie le jour où il y a "joué au pendu" pour faire une bonne blague à ses camarades.

Devant des parents qui ne parvenaient pas à cacher leur peine, le coroner Maurice Laniel, a conclu hier, que Mario était mort pendu à des draps à la suite d'un "pur accident". Se fiant au dossier d'évaluation des éducateurs du centre qui affirmaient que Ma-

rio allait parfaitement bien et qu'il accomplissait des progrès, le coroner a écarté la possibilité d'un suicide. Il s'agit donc d'une mort violente, sans responsabilité criminelle. Il n'y a eu aucune négligence de la part de la direction et des éducateurs du centre qui ne pouvaient se douter qu'un tel drame se produirait le 6 septembre dernier dans l'une des chambres de l'établissement.

L'avocat de la famille, Me Garry Martin, admettait lui-même après avoir entendu les trois derniers té-

moins hier, qu'il fallait conclure à un triste accident. Quant aux enfants du centre "La Caleche" qui étaient venus témoigner, ils répétaient tous la même phrase: "Mario voulait nous jouer un tour".

Les éducateurs du centre ont sans doute eu un soupir de soulagement à la fin de cette enquête qui dissipait tous les soupçons qui pesaient sur leur institution. Ils trouvaient pénible d'avoir à faire témoigner plusieurs de leurs pensionnaires qui n'avaient jamais eu de contact avec le système judiciaire.

POUR LE PRIX

MAMIYA ZE
Objectif 50mm F2
Regulation au quartz,
automatique avec
mémoire.

224\$

Art et Photo
107, rue Frontenac 563-4811

Il refuse de retirer ses accusations

Tom Cossitt expulsé de la Chambre des communes

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de Leeds-Grenville, M. Tom Cossitt, a été expulsé de la Chambre des communes hier, après avoir refusé de retirer ses accusations à l'effet que le ministre du logement, M. Paul Cosgrove, avait "induit la Chambre en erreur".

A quatre reprises, la présidente de la Chambre, Mme Jeanne Sauvé, a demandé à M. Cossitt de re-

tirer ses propos "non-parlementaires", ce que le député a refusé chaque fois.

Le leader du gouvernement en Chambre, M. Yvon Pinard, a alors proposé que M. Cossitt soit expulsé pour le reste de la séance, motion qui fut adoptée par 134 voix contre 71, les néo-démocrates votant avec le gouvernement.

Le tout a commencé lors de la période des questions, quand M. Cossitt est revenu à la charge avec ses accusations contre le ministre du Logement, accusant des fonctionnaires de la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'avoir transmis à une agence de publicité des renseignements contenus dans le budget, et ce avant la lecture du discours du budget par le ministre des Finances.



Tom Cossitt

Selon un syndicat de professionnels

Bilinguisme dans la fonction publique: un beau gâchis

OTTAWA (PC) — En employant des façons de procéder malhonnêtes, rudimentaires et injustes, le gouvernement fédéral a fait un beau gâchis de son programme visant à rendre la fonction publique bilingue. C'est ce qu'affirme un syndicat représentant quelque 16.000 savants et autres professionnels.

conjoint du Sénat et des Communes sur les langues officielles, l'Institut professionnel de la fonction publique a maintenu que le gouvernement avait fait une bevue sur toute la ligne et le président du syndicat, M. Jack Donegami, a ajouté que les responsables n'avaient pas le courage de reconnaître leur gaffe.

Une des nombreuses critiques du syndicat veut que certains superviseurs se baladent avec l'enseigne "bilingue", et obtiennent un supplément à leur salaire pour cette raison, alors que seules leurs secrétaires, qui n'obtiennent naturellement aucun boni, peuvent converser et écrire en anglais et en français.

Débat constitutionnel au Sénat: les conservateurs tentent en vain d'obtenir un délai supplémentaire

Par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Dès les premiers instants du débat constitutionnel qui a débuté au Sénat hier, les conservateurs ont vainement tenté d'arracher au gouvernement des délais supplémentaires susceptibles de rallier le Québec à l'accord.

Le leader conservateur à la Chambre haute, M. Jacques Flynn a vu battre par 44 voix contre 20 la motion qu'il avait déposée afin que le débat constitutionnel au Sénat, qui constitue la toute dernière étape avant l'envoi de la résolution à Londres, soit ajourné jusqu'au 14 décembre.

Selon M. Flynn, la suspension symbolique des travaux à l'Assemblée nationale, les regrets exprimés par le chef libéral Claude Ryan face à une résolution qui exclut le Québec et un récent sondage qui indique une faveur nouvelle chez les Québécois à l'égard de l'indépendance sont autant de faits nouveaux qui justifient un sursis avant le vote définitif.

"Essayer de bâcler au Sénat ne servirait pas la situation", a lancé M. Flynn avertissant le gouvernement de ne pas tenter de faire adopter la résolution "sans un débat digne, ordonné et suffisamment long". Exceptionnellement le Sénat siège aujourd'hui, un vendredi, et, aux dires du sénateur Flynn, il est probable que l'on puisse en venir à un vote final

mardi ou mercredi prochain.

Les conservateurs sont revenus à la charge hier avec l'amendement sur la compensation financière qu'ils avaient vu battu lors du vote aux Communes. Les sénateurs ont toutefois

convenu de repousser à la fin du débat le vote sur l'amendement présenté par M. Duff Roblin, qui assurerait à toutes les provinces une compensation financière quelque soit le domaine ou elles exercent leur droit d'"opting-out".

Premier intervenant libéral, le sénateur Raymond Perrault, leader du gouvernement au Sénat, a d'entrée de jeu indiqué de façon à peine voilée qu'Ottawa n'acceptera pas que des amendements puissent être apportés au Sénat.

Les Indiens de l'Ouest tenteront d'ultimes démarches à Londres

Par Franck Mackey

LONDRES (PC) — Les Indiens des provinces de l'Ouest ont annoncé, jeudi, qu'ils se ligueront pour entreprendre des démarches judiciaires en Grande-Bretagne dans une ultime tentative pour que leurs droits constitutionnels soient enchâssés convenablement dans la charte des droits canadienne.

Les Indiens du Manitoba et de l'Ontario vont également travailler en étroite collaboration, sur le plan stratégique et judiciaire, avec leurs frères de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, a annoncé le chef Sol Sanderson, de la Fédération des Indiens de la Saskatchewan. Il n'a toutefois pas précisé ni le nombre ni la nature exacte des procédures judiciaires envisagées.

"Nous sommes acculés au pied du mur", a commenté Ray Hance, chef de la bande Toosey, de la Colombie-Britannique, lors d'une conférence de presse commune en compagnie de Sanderson et de Les Healey, conciliateur de la tribu indienne Blood, qui représente les Indiens du Traité 7 de l'Alberta.

En desespoir de cause face à l'injustice dont ils se disent victimes, six Indiens de la C.-B. Viennent de décider d'entreprendre une grève de la faim, a annoncé Ray Hance sans toutefois fournir de précisions.

Récital marial par le chœur "Les Goélands"



Dimanche, le 6 décembre 1981

à 20h.00, à l'église Notre-Dame du Perpétuel-Secours,

Le chœur "Les Goélands" présentera un récital marial, dont le thème sera: "Voudrais-tu Marie..."

Le prix d'entrée: \$2.00

Via Rail: hausse des tarifs de 15 % l'an prochain

OTTAWA (PC) — M. Garth Campbell a fait savoir au comité sénatorial des transports, jeudi, que Via Rail projette une hausse des tarifs de 15 pour cent l'an prochain.

Vice-président au marketing de la société d'Etat, M. Campbell a rappelé l'augmentation de 10 pour cent, l'automne dernier, et celle de cinq pour cent (entre Québec et Windsor), prévue pour le 15 décembre. Des hausses semblables doivent avoir lieu en 1982.

"Nous prévoyons des augmentations un peu supérieures à l'inflation en 1982", a déclaré M. Campbell.

Le 15 novembre dernier, sous les ordres du ministre Jean-Luc Pepin, Via Rail a réduit ses services d'environ 20 pour cent, libérant ainsi \$100 millions pour l'achat d'un nouvel équipement.

Balance commerciale: excédent de 710 millions \$ en octobre

OTTAWA (PC) — La balance commerciale au pays a affiché un excédent de \$710 millions en octobre. En septembre, l'excédent avait été de \$74 millions. Cette hausse est due à une forte baisse des importations.

Ce surplus mensuel, soit la différence entre la valeur des importations et des exportations, est le plus important depuis novembre 1980.

Toutes les données tiennent compte des variations saisonnières.

Les exportations étaient en baisse de 0,3 pour cent, soit \$20 millions à \$6,946 milliards. Toutefois, cette baisse a été largement compensée par une chute de 10 pour cent des importations, soit \$656 millions pour tomber à \$6,252 milliards.

Les secteurs les plus affectés par la baisse des importations durant le mois, ont été: les métaux non-ferreux, en baisse de 21 pour cent à \$370 millions; les véhicules-moteurs, 7,7 pour cent à \$1,1 milliard; les produits pétroliers et du charbon, 28 pour cent à \$210 millions.

Prix des oeufs: baisse de 2 cents la douzaine

OTTAWA (PC) — L'Office de mise en marché des oeufs vient d'accorder un autre répit aux consommateurs, soit une baisse de prix de deux cents la douzaine.

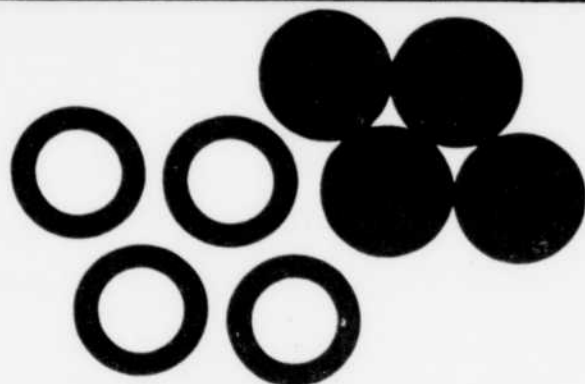
L'office a annoncé, jeudi, qu'à partir de lundi le prix payé aux cultivateurs pour les oeufs de la meilleure qualité sera diminué de deux cents la douzaine, à la suite d'une diminution des coûts du nourrissage ainsi qu'une baisse des taux d'intérêt.

Ainsi, pour un quatrième mois consécutif, le prix des oeufs baissent ou au moins demeurent le même. L'office a rappelé que pour l'année entière le prix des oeufs n'avait progressé que de seulement un pour cent.

M. Jean Brassard, gérant général de l'office, a encore noté que cette diminution de prix "démontrait clairement que les bureaux de mise en marché tellement calomniés accomplissaient leur travail. Les consommateurs peuvent acheter des oeufs d'excellente qualité, en quantité qui leur plaît, et à un prix également équitable pour eux et pour le producteur".



collège de sherbrooke



SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

PROGRAMMES DE FORMATION

Début des cours: Semaine du 18 janvier 1982
HORAIRE DES COURS: de 19h à 22h ou 23h.

FORMATION GÉNÉRALE

• SCIENCES HUMAINES

(Frais d'administration: 20\$ par cours)

- 201-337-77 Statistiques
- 203-926-74 Astronomie
- 320-311-75 Géographie: Le Québec
- 330-985-75 Histoire de la Chine
- 340-201-77 Philosophie, nature et culture
- 340-301-77 Philosophie et l'homme
- 350-410-79 Développement organisationnel
- 350-901-77 Développement de la personne
- 350-914-77 Relations humaines I
- 350-930-75 Psychologie du comportement sexuel
- 350-951-78 Relations humaines II - Psycho. de la personne adulte
- 383-921-71 Economie II
- 385-951-77 Problèmes politiques internationaux
- 387-973-71 Sociologie des moyens de communications
- 510-901-71 Organisation picturale
- 550-911-76 Littérature musicale
- 601-111-76 Français
- 601-202-70 Théâtre
- 601-302-70 Roman

FORMATION PROFESSIONNELLE

• PILOTAGE D'AERONEFS

(frais d'administration: 20\$ par cours)

- 280-302-77 Météorologie
- 280-320-78 Règlements et procédures

* Ces cours, offerts en primeur cette année, sont homologués par l'École d'aviation de Sherbrooke. Ils doivent être pris simultanément.

Les autres techniques suivantes sont données au Collège en collaboration avec la Commission de formation professionnelle (C.F.P.) de l'Estrie. Surveiller la publicité dans ce journal, pour connaître le détail des cours offerts.

- Techniques de diététique
- Techniques de laboratoire médical
- Technologie de génie civil
- Tech. de l'environnement-Inspecteur municipal
- Perfectionnement des agents de sécurité
- Techniques de prévention d'incendies
- Garderie d'enfants
- Techniques administratives (options finance, marketing, personnel)
- Gestion municipale
- Informatique pour PME
- Techniques hôtelières

INSCRIPTION 7 AU 11 DÉCEMBRE

de 9h à 11h30, de 13h à 18h (sauf le vendredi, 11 décembre, de 8h à 12h)

VEUILLEZ FOURNIR VOS DERNIERS DOCUMENTS SCOLAIRES (sauf pour Culture Personnelle). PLACES LIMITÉES

• LANGUES ÉTRANGÈRES

(frais de scolarité: 65\$ par cours)

- 604-102-75 Anglais, débutant, intermédiaire (test de classement le 1er soir 19 janv., 18h.)
- 607-101-70 Espagnol I, débutant
- 607-201-70 Espagnol II, intermédiaire
- 609-101-70 Allemand débutant

• CULTURE PERSONNELLE (sans crédit)

(frais de scolarité: 45\$ par cours)

- J'APPRENDS COMMENT VOYAGER** ("Magasinage" de ses vacances d'été et découverte de nouvelles destinations de voyage)
- J'APPRENDS COMMENT RÉUSSIR MES INVESTISSEMENTS I** (Placements: bourse, obligations, épargne-action, abris fiscaux)
- J'APPRENDS COMMENT RÉUSSIR MES INVESTISSEMENTS II** (Indices boursières et options d'achat et de vente)
- J'APPRENDS COMMENT IDENTIFIER LES OISEAUX DU QUÉBEC** (session intensive mars, avril et mai) (Différentes espèces, façons de vivre, nidation et reproduction, etc.)
- J'APPRENDS COMMENT RECONNAÎTRE LES PHÉNOMÈNES DE PARAPSYCHOLOGIE** (Télépathie, clairvoyance, prémotion, animisme et spiritisme, etc.)
- J'APPRENDS COMMENT IDENTIFIER LA FLORE DU QUÉBEC** (herbier, classement, principaux groupes de plantes)

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

475, rue Parc, Local 31-140 (819) 564-6157

MIRACLE MART CORRECTIONS

dans notre cahier publicitaire "Noël c'est tout un cadeau" du 7 au 12 décembre.

Page 7 - On aurait dû lire: Papier d'emballage

(B) paquet de 10 rouleaux 3"

(C) paquet de 5 rouleaux 2"

Nous vous prions de nous en excuser.

475 rue Parc Sherbrooke, QC J1H 5M7